

Election présidentielle 2012

6 questions aux candidats

1

Les entreprises
de services à la personne
interrogent les candidats
à l'élection présidentielle

Services à la personne 2012-2017

Services à la personne 2012-2017

Questionnaire aux candidats à l'élection présidentielle

Près de huit Français sur dix ont une **bonne image du secteur des services à la personne**¹ : 88 % les estiment « *importants dans la vie familiale* » et 82 % les jugent « *créateurs d'emplois* ».

Parce qu'il est le premier secteur économique en termes de créations d'emplois, le secteur des services à la personne (SAP) est **un enjeu clé de l'économie française**². Durables et de proximité, ces emplois génèrent des bénéfices tant économiques que sociaux et sociétaux.

Les salariés du service à la personne interviennent au côté des Français dans les actes de la vie quotidienne, **tout au long des étapes de la vie** : de la garde d'enfants à l'accompagnement du vieillissement et de la dépendance, en passant par la lutte contre l'échec scolaire et la réussite dans les études ou encore l'entretien du domicile, les aides informatique et administrative, le transport individualisé, etc.

Quelles sont les réponses des candidats à l'élection présidentielle aux enjeux du premier secteur économique au service de la vie quotidienne des Français ?

Qui sommes-nous ? Premier interlocuteur représentant les entreprises et les particuliers employeurs auprès des pouvoirs publics et des partenaires du secteur, la Fédération des services aux particuliers (FESP) est l'unique organisation professionnelle représentant officiellement l'ensemble des modes d'intervention : mandataires, prestataires et emploi direct.

Retrouvez toutes les réponses des
candidats à l'élection présidentielle
sur les services à la personne
et réagissez dans le cadre
du débat électoral sur le site :
<http://2012servicesalapersonne.fr>

¹ 77 %, *Le regard des Français sur les services à la personne*, Harris Interactive / FESP, octobre 2011.

² Lors des crises récentes, le secteur des SAP a mieux résisté que les autres secteurs à la crise en étant le seul à obtenir un solde positif de plus de 75 000 emplois créés (2008) représentant plus de 16 000 Equivalents temps plein (ETP), puis 11 000 emplois nouveaux en ETP (2010), rapports du BIPE/ANSP, novembre 2009 et janvier 2011.

DEVELOPPER
LE SECTEUR

1) Les services à la personne représentent un secteur en pleine expansion dont l'émergence est encore récente en France. Le Conseil d'analyse stratégique (CAS) **en estime le potentiel de développement à plus d'un million d'emplois supplémentaires dans les prochaines années³.**

Question : Que représentent pour vous les services à la personne et comment voyez-vous leur évolution lors de votre mandat ?

Réponse :.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

³ *Le travail et l'emploi dans vingt ans*, Conseil d'analyse stratégique, juillet 2011.
FESP – 48 boulevard de la Tour Maubourg – 75007 Paris – T +33(0)1 53 85 40 80 – F +33 (0)1 44 18 39 94 – www.fesp.fr
Association loi 1901 déclarée à la préfecture de Police N° 00176881 P

2) Le crédit et la réduction d'impôt de 50 % appliqués aux services à la personne permettent de **rendre financièrement accessible le service au plus grand nombre de Français**. Ainsi, l'heure de service rendu ne coûte en réalité au bénéficiaire du service que la moitié de son coût réel, ce qui rend compétitif le travail légal face au travail au noir.

Question : Souhaitez-vous sauvegarder le dispositif de crédit et de réduction d'impôt qui bénéficie aux Français qui ont besoin de services à domicile et permet de lutter contre le travail au noir ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

CREATION
D'EMPLOIS

- 3) Avec plus de 1,2 million de salariés et la création en cinq ans de plus de 450 000 emplois (en équivalent temps plein)⁴, les SAP représentent le premier secteur créateur d'emplois en France. Pourtant, **l'instabilité fiscale empêche la visibilité économique qui permettrait aux entreprises d'embaucher plus.**

Question : Etes-vous favorable à la signature d'un accord entre l'Etat et les entreprises pour garder un cadre fiscal stable (taux de 50 % plafonné à 15 000 €) en contrepartie d'un engagement à créer 100 000 emplois supplémentaires dès les trois prochaines années ?

5

Réponse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

⁴ *Rapport du Comité d'évaluation des dépenses fiscales et des niches fiscales*, IGF, juin 2011.
FESP – 48 boulevard de la Tour Maubourg – 75007 Paris – T +33(0)1 53 85 40 80 – F +33 (0)1 44 18 39 94 – www.fesp.fr
Association loi 1901 déclarée à la préfecture de Police N° 00176881 P

LIBERTE DU BENEFCIAIRE

- 4) L'Inspection générale de l'action sociale et l'Inspection générale des finances ont relevé dans de nombreux rapports publics des **atteintes de la part d'autorités publiques au droit pour le bénéficiaire du service de choisir le prestataire** intervenant à son domicile.

Question : Veillerez-vous au respect du principe de libre choix du prestataire de service par le bénéficiaire dans le cadre de la réalisation des services au domicile d'une personne dépendante ?

Réponse :.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....
.....

5) Les services à la personne recouvrent **vingt et un métiers** (entretien de la maison, garde d'enfants, soutien scolaire, services auprès de personnes dépendantes, etc.). Cette richesse correspond à la diversité des besoins en services à domicile des Français en répondant à l'ensemble des enjeux actuels de la société : conciliation entre la vie familiale et la vie professionnelle, égalité homme/femme, maintien des personnes âgées et handicapées au domicile, lutte contre l'échec à l'école, simplification de la vie quotidienne...

Question : Etes-vous favorable à la sauvegarde du périmètre des 21 métiers SAP - regroupant notamment la garde d'enfants, le soutien scolaire, le maintien à domicile des personnes dépendantes, l'entretien de la maison -, facteur de cohérence dans le soutien à la vie quotidienne des Français ?

Réponse :.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

FORMATION
DES
SALARIES

6) La FESP a ouvert en 2011 sur l'ensemble du territoire national, les premières **unités de formation par alternance spécialisées dans les métiers des SAP**. Pour autant, aujourd'hui les SAP souffrent du manque d'une politique de formation spécifique d'ampleur accessible de la même façon à tous les modes d'intervention (entreprises prestataires ou mandataires, particuliers employeurs) ?

Question : êtes-vous favorable à la création d'une filière de formation par métiers, et non plus par modes d'employeurs ?

Réponse :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

